



Mairie de La Roque Alric

Ouverture le lundi de 9h à 12h puis de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

☎ 04 90 62 96 71
mairie@laroquealric.fr

Arrêté n° 2022-14 Police de Circulation

Le maire de la commune de LA ROQUE ALRIC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°96-14 du 6 février 1996,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article L 113 2,

Vu l'arrêté préfectoral fixant les règles de conservation et de surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 24/05/2022, de la société CPCP-Télécom, 15, Traverse des Brucs, 06560 Valbonne (Alpes-Maritimes), pour nettoyage des chambres dans le quartier Roubiol.

ARRETE

Article 1 : la société CPCP-Télécom est autorisée à occuper le domaine public et à effectuer les travaux énoncés ci-dessus sur la commune de La Roque Alric à compter du lundi 13 juin 2022 et jusqu'au samedi 25 juin 2022.

Article 2 : À compter du 13/06/2022 au 25/06/2022, la circulation à Roubiol sera réduite à une voie, alternée par feux tricolores. Les dépassements seront interdits.

Article 3 : La société CPCP-Télécom devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des passants. Elle devra en particulier installer la signalisation réglementaire du chantier en cours et sera responsable des accidents qui pourraient survenir du fait d'un défaut d'application des mesures de sécurité précitées.

Article 4 : La société CPCP-Télécom présente deux bénéficiaires différents au demandeur :

- La SAS Maurin, 3D 5 , Impasse Josette-et-Louis Maurin, BP 55, 84142 Montfavet Cedex
- La société Set Télécom, 372, chemin des Empaulets, 84810 Aubignan.

Article 5 : Dès la fin du chantier, la société CPCP-Télécom évacuera tous les décombres et remettra la voie publique dans son état initial.

La présente autorisation est donnée à titre précaire et révoquant sous réserve du droit des tiers et des règlements en vigueur.

Fait à La Roque Alric,
Le 25/05/2022

Le Maire

José LINHARES

